

BARÈME DES HONORAIRES

En vigueur le 20/02/2024

BIENS IMMOBILIERS « STANDARDS »



Achat - Vente :

Maison - Appartement - Terrain - Garage

Prix net du bien / Valeur estimée	Honoraires TTC à la charge de l'acquéreur
Jusqu'à 49 999€	Forfait : 4 500€
De 50 000 € à 74 999€	Forfait : 6 000€
De 75 000€ à 99 999 €	8%
De 100 000 € à 199 999 €	6%
De 200 000 € à 299 999 €	5%
À partir de 300 000 €	4%

Accompagnement « clé en main » pour le vendeur :

Nos honoraires comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

Nous pouvons également gérer les prestataires de diagnostics ou les devis des artisans, contacter le notaire ou la mairie et autre institution ou collectivité si besoin...



— AGENCE IMMOBILIÈRE —

📞 07 62 48 15 96

✉️ welcome@4sweethomes.com

Type de transaction	Honoraires HT
Vente de biens immobiliers à usage agricole	6 % à la charge du vendeur (si assujetti à la MSA)
Vente de locaux commerciaux ou industriels	10% maximum à la charge du vendeur
Vente de biens immobiliers neufs ou rénovés par Promoteur	de 3 à 10 % suivant contrat avec le Promoteur



AUTRES BIENS IMMOBILIERS

Estimation : 120€ TTC
offerte si souscription d'un mandat de vente